

Fiche Technique Conseil: conseiller en prévention incendie

Objectifs de la mission

Mission centrée sur l'analyse des risques, la conformité réglementaire et la structuration d'une sécurité incendie efficace.

- Réaliser un diagnostic précis des risques incendie.
- Évaluer la conformité aux normes et réglementations applicables.
- Définir un plan d'action adapté à chaque contexte et site.
- Organiser une sécurité incendie efficace et conforme.
- Réduire les impacts financiers et opérationnels des sinistres potentiels.
- Renforcer la culture de prévention et anticiper les risques majeurs.

Livrables typiques de la mission: rapport détaillé, plan d'action priorisé, plans de sécurité et recommandations spécifiques.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises et organisations exposées aux risques d'incendie; collectivités territoriales; ERP.
- Secteurs: industriel, BTP, logistique, infrastructures.
- Responsables QHSE, directeurs techniques, managers de site, responsables sécurité.
- Services de maintenance et équipes en charge de la sécurité au travail.
- Acteurs soumis aux normes et réglementations incendie en vigueur.

Durée et format de la mission

Durée variable selon taille, complexité et secteur: diagnostic de quelques jours à plusieurs semaines; suivi de plusieurs mois à un an.

- Interventions en présentiel sur site et à distance.
- Peut inclure des ateliers de travail et des sessions d'information pour les équipes.

Type d'intervention	Durée estimée	Format possible
Diagnostic initial	3 à 10 jours	Présentiel sur site
Analyse documentaire	2 à 5 jours	À distance et sur site
Élaboration des recommandations	1 à 3 semaines	Travail bureau + collaboration client
Accompagnement et suivi	3 à 12 mois	Présentiel et à distance

Méthodologie / déroulement de la mission

Une démarche structurée en quatre étapes, combinant diagnostic, conformité, recommandations et amélioration continue.

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux des installations, procédures et ressources.
- Analyse des structures, équipements de sécurité incendie et modes opératoires.
- Identification des vulnérabilités et écarts vis-à-vis des exigences et bonnes pratiques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans, consignes, registres, audits antérieurs, formations réalisées.
- Évaluation de la conformité aux normes et réglementations en vigueur.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé avec recommandations claires et priorisées.
- Amélioration de la prévention et optimisation des dispositifs de sécurité.
- Organisation de la gestion des risques adaptée aux ressources de l'entreprise.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi régulier de la mise en œuvre et audits de contrôle.
- Adaptation aux évolutions des sites et des réglementations.
- Pilotage d'une démarche d'amélioration continue.